



AIX en PROVENCE

LA VILLE

Maryse JOISSAINS MASINI

Chevalier de la Légion d'Honneur

Maire d'Aix-en-Provence

Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Avocat Honoraire

Ancien Député des Bouches-du-Rhône

n° march 304573

Madame, Monsieur,

Dans votre pétition des 414 aixois, vous attirez mon attention sur la sensibilisation et l'intérêt que vous portez au patrimoine environnemental et écologique Aixois, et je vous en remercie.

Nous travaillons depuis plusieurs années sur l'embellissement et la préservation de ce patrimoine.

Je tenais à vous apporter quelques réponses sur les travaux et les améliorations que la Ville a mis en place depuis des années.

- le Parc Naturel Urbain appelé aussi « coulée verte », initié sous ma première mandature a pris du retard pour des raisons de domanialité. Aujourd'hui le projet est budgété et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité sa réalisation. Cette promenade au fil de l'eau sera agrémentée de zones ombragées et on pourra déambuler sous les arbres et profiter des cet espace assis sur un banc.

- les platanes de la ville touchés par le chancre coloré ont dû être abattus pour des raisons de sécurité mais aussi pour éviter la prolifération aux espèces saines à proximité. Un périmètre de 30 mètres a été instauré par les services de l'État.

Comme vous, je suis désolée et horrifiée de voir toutes ces tronçonneuses faire tomber un à un nos arbres centenaires, mais la sécurité des biens et des personnes est en jeu et en tant que Maire j'ai le devoir de faire exécuter ces travaux.

Selon les critiques l'érable, espèce choisie pour remplacer les platanes, serait inadaptée pour Aix !

La ville est plantée de plus de 2000 érables (7% du patrimoine arboré). L'érable est un choix mûrement réfléchi, pris en concertation avec notamment l'équipe de Sycomore Paysage (qui nous a accompagnés pour la Charte de l'Arbre) et après consultation d'experts et de fournisseurs.

La variété choisie "Fairview" est particulièrement résistante aux conditions urbaines et aux sols maigres et alcalins.

Les arbres choisis ont été sélectionnés un par un dans une pépinière en Allemagne qui est réputée pour son professionnalisme et la qualité de ses arbres. C'est l'une des trois plus grandes pépinières européennes.

.../...

Même si la volonté de la Ville était de se fournir auprès de pépinières françaises, nous n'avons pas trouvé lors de nos recherches, d'érables ayant la taille souhaitée, issus de lots très homogènes, bien formés et facilement transplantables.

Néanmoins pour chaque arbre abattu deux arbres ont été plantés. Le patrimoine arboricole a donc doublé en deux ans et va encore s'étoffer dans l'avenir.

- Le Parc Rambot. Les rumeurs les plus folles ont circulé sur l'aménagement de cet espace sans grande objectivité ni vérité. Souvent ceux qui m'ont attaquée, ont oublié que pour construire leur propre bâtiment, il leur a fallu abattre plusieurs palmiers ou autres espèces.

Dans le cadre de ce réaménagement, j'avais pris attache auprès de professionnels pour que les arbres déplantés soient déracinés avec une motte assez large pour que, lors de leur remise en terre, l'enracinement se fasse plus facilement et avec un taux de réussite quasi totale. Le projet dessiné par un paysagiste de renom était tout simplement magnifique, prenant en considération les remarques et les avis que m'avaient été donnés par les CIQ, les riverains et les Aixois.

Concernant les arbres abattus au parc Rambot :

\* le paulownia situé sur la pelouse. Cet arbre présentait une inclinaison de son tronc et une faiblesse d'ancrage, visible par le soulèvement progressif de la pelouse par les racines. De plus, cet arbre présentait des cavités profondes sur le dessus de plusieurs charpentières pouvant conduire à la casse de celles-ci. Enfin, l'arbre présentait une blessure très importante au collet pouvant entraîner un risque de basculement.

\* l'érable situé en bosquet. Son collet présentait une rupture cambiale importante ainsi que de nombreuses cavités sur les charpentières.

\* le marronnier situé près de la fontaine d'eau. Diamètre 1m, hauteur 17m. Le mât racinaire (situé au nord) de cet arbre présentait une cavité importante traversante de part en part et une pourriture blanche remettant en cause son ancrage racinaire. Des dégradations au niveau de son tronc étaient présentes, laissant affirmer une faible résistance face aux agents pathogènes. Du fait de la dégradation majeure du mât sous le vent dominant et la cible sensible présente dans ce parc, la décision a été de l'abattre afin d'éviter un risque de chute.

Le parking en sous-sol que voulait construire la Ville sous le Parc Rambot, devait combler l'absence de stationnement des places Palais Prêcheurs. Il ne se fera pas.

J'avais voulu ce parking à l'image de celui construit sous le Jardin du Luxembourg à Paris, qui lui ne pose aucun problème aux automobilistes parisiens et aux promeneurs. !

Il faut que vous sachiez que dans l'avenir, il faudra prévoir un nouvel espace de stationnement souterrain pour combler le manque de places, si nous voulons un centre Ville plus apaisé plus vert et plus écologique.

Pour autant un projet de jardin modernisé, amélioré et reboisé est en cours. Le Parc Rambot fait l'objet de toute mon attention sur la revalorisation de son patrimoine végétal. En remplacement des arbres morts et secs, une campagne de plantation est programmée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, ainsi que plusieurs autres aménagements.

.../...

- Le Parc Jourdan lui aussi doit faire l'objet d'un réaménagement très prochainement les services de la Ville y travaillent et je reviendrai vers vous pour vous soumettre l'esquisse.

- Sur le manque d'arrosage des arbres plantés, l'arrosage est apporté par les jardiniers de la Ville au niveau de la cuvette entourant le pied de l'arbre. La quantité apportée est pilotée suivant le résultat des sondes tensiométriques installées dans les fosses d'arbres. Celles-ci préconisent une quantité d'eau adaptée à la croissance de l'arbre dès sa plantation et jusqu'à minimum 3 ans.

Le sol en milieu urbain étant artificialisé et encombré indéniablement par de multiples réseaux indispensables au fonctionnement d'une Ville, l'arbre profitera de l'eau s'infiltrant au niveau de son sol et saura rechercher l'eau dans les moindres aspérités.

Ils n'ont pas toujours besoin d'être arrosés, les racines vont chercher l'eau dans le sous sol, c'est pourquoi le service des espaces verts n'arrose que les arbres qui viennent d'être plantés ou qui ont du mal à s'enraciner, mais j'ai bien noté votre remarque, je demande au service de vérifier régulièrement le manque d'arrosage et de rester vigilant.

- La piscine Yves Blanc. Les travaux engagés pour la réhabilitation de la piscine ont entraîné le réaménagement de l'espace extérieur, réseaux souterrains, pluvial, électrique, etc.. le projet initial manquait de verdure j'ai donc voulu la plantation de 22 arbres sur l'esplanade et 5 arbres supplémentaires sur l'avenue des Déportés de la Résistance .

- Le trajet du BHNS, le Bus à Haut Niveau de Service, a engendré un certain nombre de modifications du paysage urbain de la ville partant du Krypton jusqu'au Jas de Bouffan. Il a fallu composer avec l'existant en faisant au mieux pour sauvegarder les arbres et les végétaux.

Les arbres du BHNS ont été plantés suivant les préconisations de la DEV et d'un bureau d'étude spécialiste des racines.

La replantation répond à des conditions respectueuses des arbres et convient à leur développement futur (fosses continues, dimensionnement des fosses, distance de plantation, protection contre les chocs, choix des essences diversifié et adapté à la Ville d'Aix, arrosage centralisé, pieds d'arbre végétalisé).

La Direction des Espace Vert s'assurera que les plantations ont bien été réalisées par la Métropole.

- avenue de la Cible. La Ville a budgété un programme de plantation, après la requalification de celle-ci.

- avenue Malherbe la plantation des micocouliers a été effectuée il y a moins de 4 ans, et sur Encagnane une attention particulière est apportée à la végétalisation et à l'entretien des espaces verts.

- avenue Saint Jérôme. L'élagage est programmé pour l'automne 2020/2021 et les plantations seront effectuées dans le même temps.

.../...

- La promenade de l'Arc, chère aux aixois est victime de son succès. L'entretien des rives de l'Arc est de la compétence du SABA, Syndicat Mixte des Bassins de l'Arc, qui se doit de couper, de débroussailler et d'entretenir les berges de la rivière. La Ville se charge d'intervenir deux à trois fois par semaine, d'avril à septembre et deux fois en hiver afin d'assurer la dépollution et le vidage des corbeilles.

Je tiens à insister sur l'abattage des arbres ! La décision est difficile à prendre, personne n'a le plaisir de couper des arbres centenaires qui font partie de la beauté de notre ville, personne !

Quand la responsabilité du Premier Magistrat que je suis est engagée, quand la vie des gens qui vivent dans notre ville ou des touristes qui viennent s'y promener est en danger je suis dans l'obligation de prendre toute les assurances et de donner l'ordre de couper et toujours à contre cœur.

J'espère avoir répondu à l'essentiel de vos doléances et vous avoir apporté quelques explications sur le travail fait par les Services des Espaces Verts et par la Ville d'Aix en Provence

Je reste à votre disposition afin de répondre plus précisément à vos interrogations et vous prie d'agréer, Madame Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

